

7.11 Annexe 11 : Haut Bugey Agglomération

7.11.1 Nombre d'échantillons et dates de prélèvements

SITE	Collectivité	Référence échantillon	Date d'échantillonnage
Groissiat	CC Haut Bugey	Nantua/Les Neyrolles	02/11
		Maillat	02/11
		Combe Val	02/11
		Groissiat	03/11
		Oyonnax HLM	04/11

5 échantillons ont été réalisés, sans changement par rapport à la campagne précédente.

7.11.2 Résultats de la campagne d'Automne 2020

Le tableau ci-dessous rend compte des potentiels de tri sur le territoire, par catégorie, pour cette dernière campagne.

	Sous-catégories	% moyen (campagne)		kg/hab/an	Minimum en kilo/an/hab pour la campagne	Maximum en kilo/an/hab pour la campagne
Non fibreux	Bouteilles et flacons en PET	4,0%	8,2%	20,63	11,8 Pays de Gex	28,9 CC Rumilly
	Bouteilles et flacons en polyoléfine (PEHD, LDPE, PP)	2,1%				
	Emballages métaux ferreux	1,7%				
	Emballages aluminium	0,5%				
Fibreux	Journaux, magazines et revues	2,1%	15,9%	40,08	19,6 Pays Bellegardien	51,8 CC Rumilly
	Imprimés publicitaires	3,1%				
	Papiers bureautiques	1,3%				
	Emballages cartons plats	3,4%				
	Emballages cartons ondulés	4,3%				
	Composites ELA (Tétrapack)	1,8%				
Verre	Emballages en verre incolores et de couleur	3,0%	3,0%	7,61	7,1 Pays Bellegardien	25,8 Vallée Verte
Compost	Déchets alimentaires	9,3%	19,4%	48,75	28,3 Vallée Verte	62,4 Pays Bellegardien
	Déchets de jardins	5,8%				
	Éléments fins	4,3%				
Autres collectes	Petits Appareils Electroménagers (PAM)	0,7%	5,4%	13,67	5,5 Pays de Gex	23,9 CC Genevois
	Câbles électriques	0,2%				
	Textiles	3,5%				
	Produits chimiques	0,0%				
	Tubes fluorescents et ampoules basse conso	0,2%				
	Piles et accumulateurs	0,5%				
	Autres déchets ménagers spéciaux	0,4%				
OM résiduelles « vraies »	Produits alimentaires non consommés	11,0%	48,0%	120,66	81,0 Pays de Gex	138,9 Annemasse Agglo
	Autres putrescibles	0,0%				
	Emballages papier	1,4%				
	Autres papiers	0,6%				
	Autres cartons	0,5%				
	Autres emballages composites	1,7%				
	Textiles sanitaires fraction hygiénique	1,5%				
	Textiles sanitaires fraction papiers souillés	1,7%				
	Sac poubelle + films des professionnels	5,5%				

Films des particuliers (emballages, sacs de caisse, film alimentaire)	4,4%				
Autres emballages plastiques – hors calage en polystyrène)	3,4%				
Calage en polystyrène grands formats	0,1%				
Autres plastiques	5,2%				
Emballages combustibles	0,6%				
Combustibles non classés	6,0%				
Autres déchets en verre	0,3%				
Autres métaux ferreux	0,9%				
Autres métaux	0,3%				
Emballages incombustibles	0,0%				
Incombustibles non classés	3,1%				
TOTAL	100%	100%	251,41		

Tableau 53: Composition des OMR de la CC Haut Bugey en fonction des consignes de tri (dernière campagne)

Les gisements potentiels en non-fibreux et fibreux représentent encore 61 kg par an et par habitant, ce qui est une valeur élevée.

Les sous-catégories « Films des particuliers (emballages, sacs de caisse, film alimentaire)» (4.4%) et « Autres emballages plastiques - hors calage en polystyrène» (3,4%) représentent un gisement pour l'**extension des consignes de tri** de 20 kg/an/hab.

À partir des résultats obtenus lors des caractérisations sur l'ensemble des collectivités, il est possible d'évaluer où se situe la collectivité par rapport aux autres sur les gisements potentiel (en kg/hab/an) pouvant faire l'objet d'une amélioration du tri : fibreux, non-fibreux et verre. Ces trois services sont proposés sur l'ensemble des collectivités du SIDEFAGE. Pour ce qui est du gisement potentiel pouvant être traité par compostage et les autres collectes, ceux-ci sont dépendants du niveau de service disponible sur le territoire de la collectivité (nombre de déchèteries, collecte des textiles...) et de la typologie d'habitat (plus ou moins d'habitats collectifs ou non).

Non-fibreux		Fibreux		Verre	
Collectivité	Ratio dans les OMR (kg/an/hab)	Collectivité	Ratio dans les OMR (kg/an/hab)	Collectivité	Ratio dans les OMR (kg/an/hab)
CC Pays de Gex	11,83	CC Pays Bellegardien	19,55	CC Pays Bellegardien	7,11
CC Pays Rochois	12,81	CC de la Vallée Verte	23,20	HB Agglo	7,61
CC Genevois	14,95	CC Pays de Gex	27,82	CC Genevois	8,43
CC de la Vallée Verte	15,27	CC Usses et Rhône	28,45	CC Pays de Gex	9,95
CC Usses et Rhône	16,98	CC Genevois	31,15	CC Usses et Rhône	11,97
CC Arve et Salève	17,16	CC Pays Rochois	36,15	Annemasse Agglo	12,58
HB Agglo	20,63	Annemasse Agglo	40,01	CC Rumilly	12,66
CC Pays Bellegardien	22,23	HB Agglo	40,08	CC Arve et Salève	15,17
Annemasse Agglo	23,21	CC Arve et Salève	42,44	CC Pays Rochois	18,07
CC Rumilly	28,93	CC Rumilly	51,79	CC de la Vallée Verte	25,79

Tableau 54 : Classement des collectivités du SIDEFAGE en fonction des potentiels de tri (kg/hab/an dans les OMR – dernière campagne)

Haut-Bugey Agglomération se classe :

- 7^e sur le non-fibreux (1,75 fois le résultat du Pays de Gex)
- 8^e sur le fibreux (2 fois plus que le Pays Bellegardien) et
- 2^e sur le verre (avec un résultat proche du Pays Bellegardien)

7.11.3 Composition moyenne des OMR de la collectivité

La variabilité des résultats peut être importante compte tenu du nombre limité d'échantillons par campagne pour chacune des collectivités.

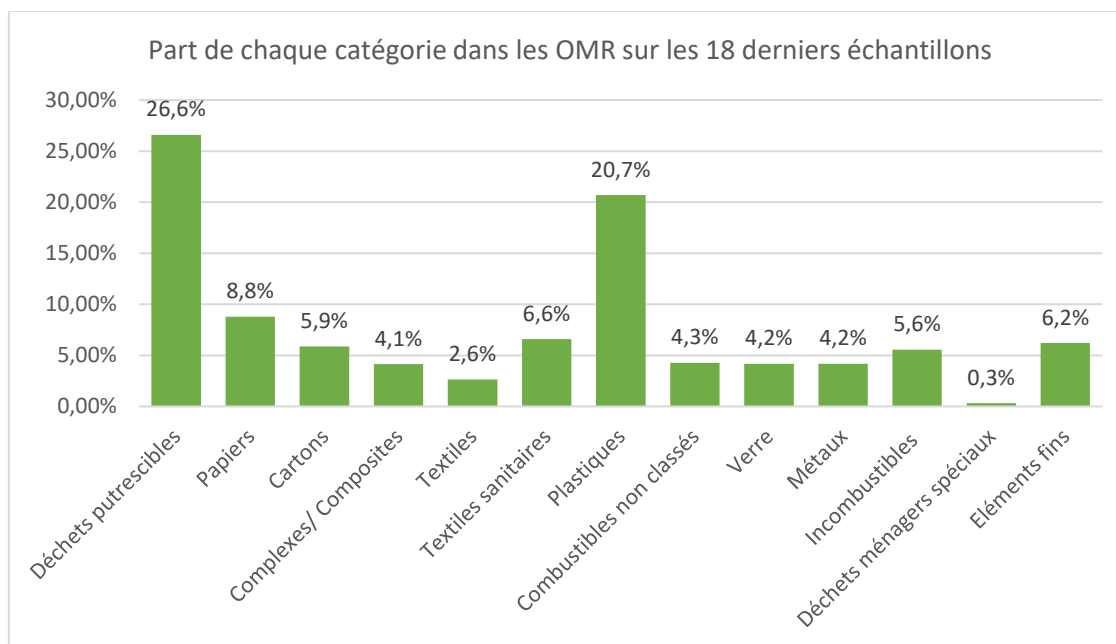
Les proportions par collectivité, les compositions pour cette dernière campagne et les comparaisons entre collectivités sont données à titre indicatif. Ainsi nous présentons de préférence une moyenne des résultats pour les 18 derniers échantillons prélevés et triés au minimum, pour chacune de ces collectivités, permettant de réaliser une synthèse des caractérisations des OMR réalisées ces dernières années (voir article 2.2.4.3).

Les proportions par collectivité, les compositions pour la dernière campagne et les comparaisons entre collectivités sont données à titre indicatif. Ainsi nous présentons de préférence une moyenne des résultats pour les 18 derniers échantillons prélevés et triés pour chacune de ces collectivités, permettant de réaliser une synthèse des caractérisations des OMR.

Il a été retenu que soit considéré à minima 18 échantillons, mais sur un nombre de campagne entière. Aussi, pour la Haut Bugey Agglomération, il a été retenu 4 campagnes, soit 20 échantillons.

7.11.3.1 Composition des OMR de la CC Haut Bugey par catégorie

Ce paragraphe présente les résultats pour le tri selon les 13 catégories de la grille MODECOM.



Graphique 49: Composition des OMR de la CC Haut Bugey

Les résultats par catégories des caractérisations effectuées sur les échantillons de la CC Haut Bugey lors des dernières campagnes, montrent note :

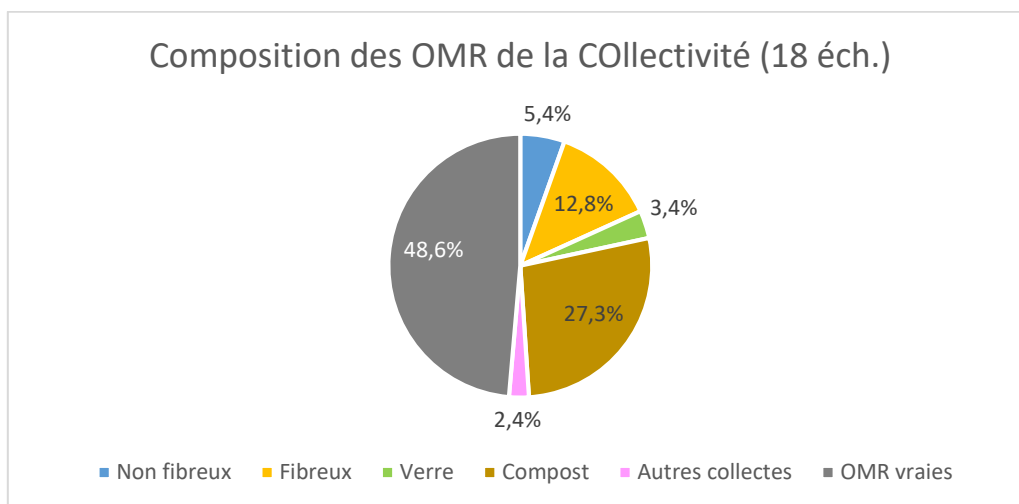
- La proportion de déchets putrescibles est de 27%,
- Concernant les plastiques, leur proportion est de 21%,

Ces proportions sont stables depuis les 18 échantillons d'Automne 2018.

7.11.3.2 Analyse de la composition des OMR en fonction des catégories de tri

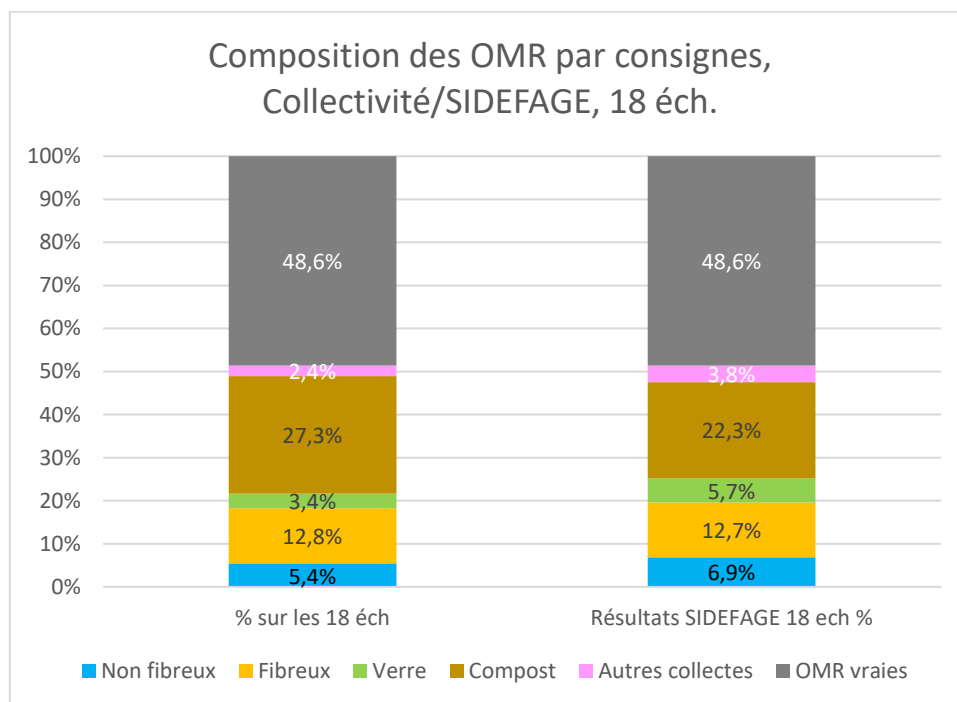
Ce paragraphe présente les résultats selon les consignes du SIDEFAGE (fibreux, non-fibreux, verre), et les gisements évitables dans les OMR (autres collectes séparées, déchets compostables).

Concernant les répartitions selon les consignes de tri, il est intéressant de noter que la part des ordures ménagères résiduelles « vraies » représente plus de la moitié des OMr.



Graphique 50: Composition des OMR de la CC Haut Bugey selon les catégories de tri

Sur le territoire de la CC Haut Bugey **24 % des OMR pourraient faire l'objet d'un meilleur tri (y compris avec les Autres Collectes) et 28% pourraient faire l'objet d'une valorisation**, en tenant compte des déchets pouvant être traités par compostage.



Graphique 51 : Comparaison de la composition des OMR de Haut-Bugey Agglomération avec les 18 derniers échantillons du SIDEFAGE

La proportion de déchets pouvant être traités par compostage se situe 5 points au-dessus de la moyenne du SIDEFAGE. Le Fibreux est présents dans les mêmes proportions pour le Haut-Bugey et le SIDEFAGE.

Pour le Verre, le non-fibreux et les autres collectes, les teneurs dans les OMR du Haut-Bugey sont inférieures à celles du SIDEFAGE.

Au global, la part d'ordures ménagères résiduelles « vraies » est identique pour la Collectivité et le SIDEFAGE.

7.11.4 Evolution des résultats sur le territoire de Haut Bugey

Sur le territoire de la CC Haut Bugey, il a été prélevé et triés 6 échantillons d'OMR par an (sur deux campagnes). La prise en compte de l'ensemble des échantillons et la moyenne obtenue sur les 18 derniers échantillons (donc 3. Années) donne la composition suivante :

	MODECOM national 2017	2016	2017	2018	2019	2020	Moyenne 18 éch.	Moyenne SIDEFAGE 18 éch.
Déchets putrescibles	27,0%	27,1%	23,3%	30,4%	24,9%	26,1%	26,6%	27,1%
Papiers	9,0%	8,7%	10,6%	8,8%	9,0%	8,5%	8,8%	9,3%
Cartons	6,0%	6,1%	6,7%	5,1%	4,8%	8,2%	5,9%	5,8%
Composites/complexes	2,0%	4,5%	3,3%	3,4%	3,9%	4,4%	4,1%	3,9%
Textiles	3,0%	2,1%	2,2%	1,8%	2,9%	3,5%	2,6%	2,8%
Textiles sanitaires	14,0%	7,7%	7,1%	11,6%	7,5%	3,2%	6,6%	8,2%
Plastiques	15,0%	17,1%	21,0%	18,6%	19,9%	24,6%	20,7%	19,2%
Combustibles non classés	5,0%	3,2%	5,7%	2,4%	4,0%	6,5%	4,3%	4,2%
Verre	5,0%	6,1%	5,1%	3,3%	4,9%	3,3%	4,2%	6,1%
Métaux	4,0%	4,8%	4,0%	3,2%	5,2%	3,3%	4,2%	3,6%
Incombustibles non classés	1,5%	2,7%	2,0%	4,8%	6,1%	3,1%	5,6%	4,3%
Déchets ménagers spéciaux	0,5%	0,1%	0,3%	0,1%	0,0%	1,1%	0,3%	0,3%
Éléments fins	8,0%	9,7%	8,5%	6,6%	7,0%	4,3%	6,2%	5,2%

Tableau 55: Evolution de la composition des OMR de la CC Haut Bugey par catégories

En 2020, plusieurs catégories voient un maximum au moins depuis 2017 : Cartons, complexes et composites, textiles, plastiques, combustibles non classés. Les parts de verre, métaux et textiles sanitaires atteignent ou se rapprochent des minimas observés.

Par rapport au MODECOM 2017, les écarts importants concernent :

- Les textiles sanitaires, moins présents sur la Collectivité de 7,5 points,
- Les plastiques, qui sont plus présents à hauteur de 5 points.

Concernant la moyenne des 18 échantillons, les écarts sont tous de moins de 2% avec ceux du SIDEFAGE.

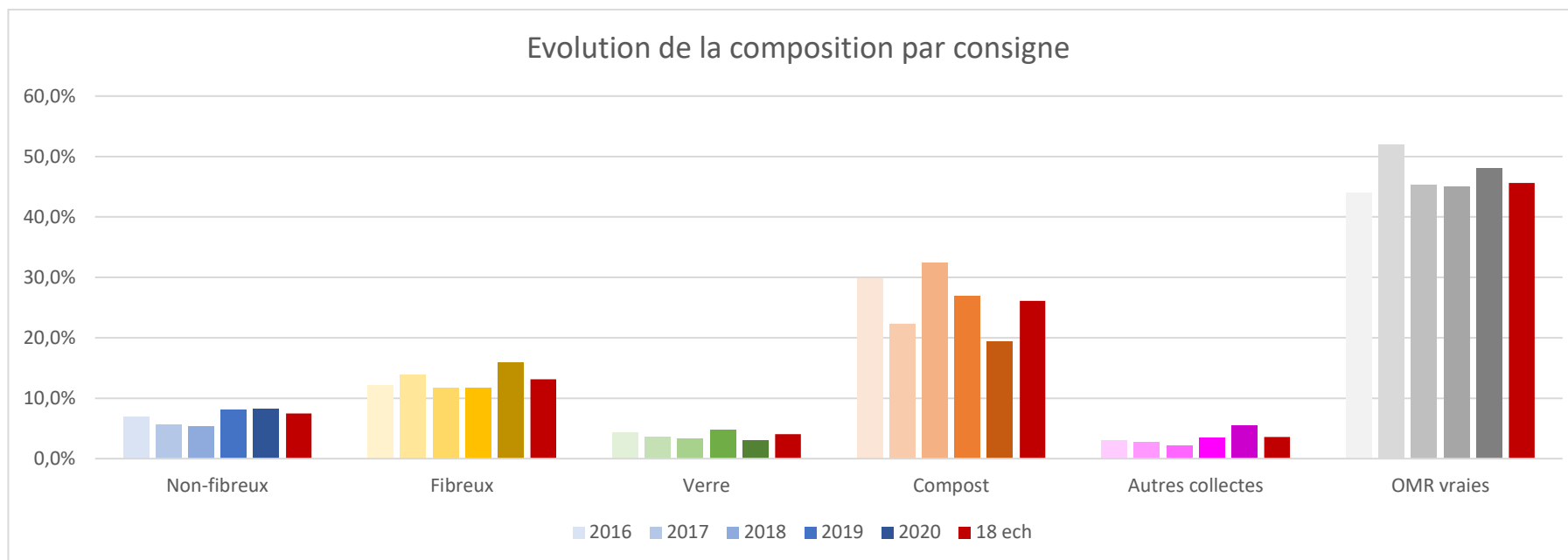


Tableau 56: Evolution de la composition des OMR de la CC Haut Bugey par consigne de tri

Les parts de verre et de gisement compostable atteignent un minimum cette année, à l'inverse du fibreux (forte présence de carton), du non-fibreux (dans une faible mesure) et des autres collectes.

Au global, la teneur en déchet ménager qui était assez stable entre 2018 et 2019 repart à la hausse en 2020.

7.11.5 Impact sur le coût de traitement des OMR d'une amélioration du tri

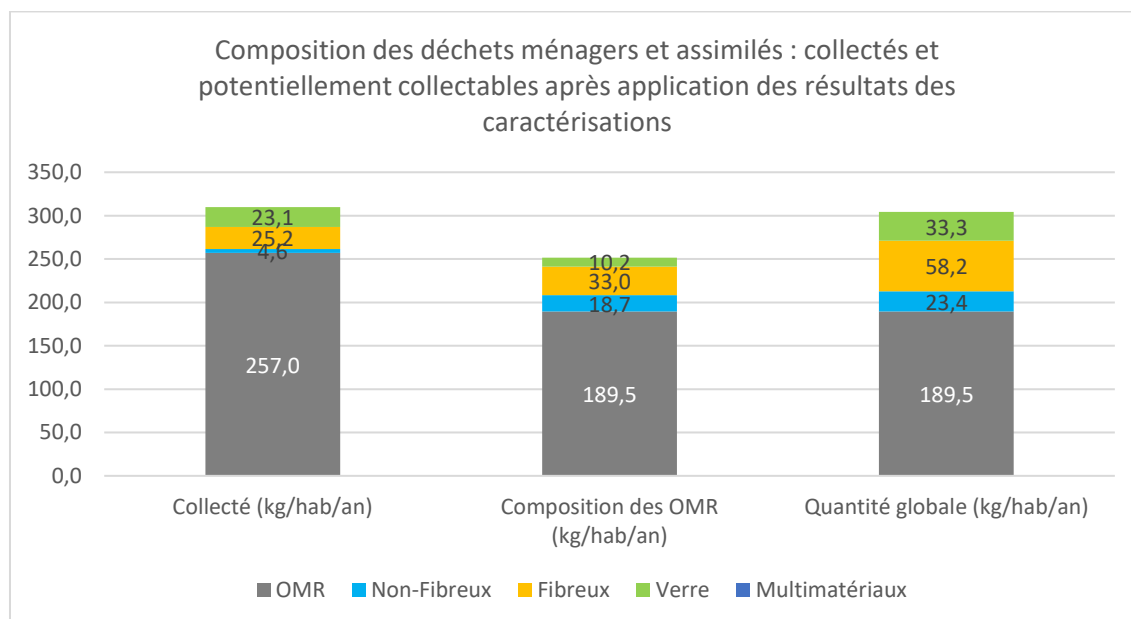
Les calculs ci-dessus se base sur les valeurs des « 20 échantillons » déterminées plus haut.

7.11.5.1 Analyse des économies potentielles et gisements de tri

Le coût de traitement des OMR sont indiqués au chapitre 3. Le montant total de l'incinération (taxes comprises) est de 98,5€/t.

Sur la base de la dernière campagne, il est possible d'évaluer l'économie que représenterait, pour la collectivité, l'amélioration du geste de tri.

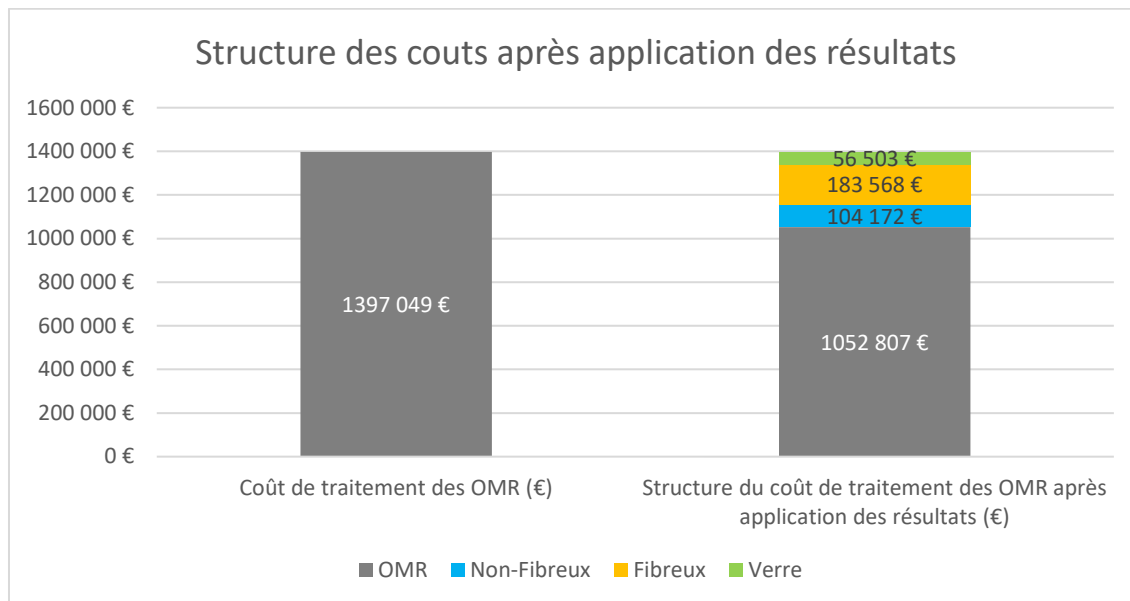
54,4 kg par an et par habitant peuvent encore être triés et collectés sur les flux gérés par le SIDEFAGE.



Les résultats des caractérisations montrent que :

- 80 % de tous les déchets qui pourraient être collectés en non fibreux sont encore présents dans les OMR,
- 57% de tous les déchets qui pourraient être collectés en fibreux sont encore présents dans les OMR,
- 31 % de tous les déchets qui pourraient être collectés par la collecte du verre sont encore présents dans les OMR (valeur stable par rapport au précédent rapport),

Sur la base des caractérisations réalisées lors de ces 2 dernières années (incluant le printemps 2018), il est possible d'évaluer l'économie que représenterait, en moyenne pour la collectivité, l'amélioration du geste de tri.



Une amélioration du tri permettrait une économie sur le coût du traitement des OMR (incinération) de 344 000 €, soit 25% (proportion en hausse de 3 points depuis Automne 2019).